

## Location de produits - Conditions générales

### 1. Champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent entre Decathlon Sports Switzerland SA, sise à Route du Meyrin 171, 1214 Vernier (ci-après "Decathlon Suisse"), en tant que loueur des produits, et la personne soussignée (ci-après "vous"), en tant que locataire des produits.

### 2. Produit loué, frais de location et durée

Le ou les produits loués (ci-après le "Produit"), les frais de location convenus (ci-après le "Frais de location") et la durée de la location (ci-après la "Durée de la location") sont indiqués sur la quittance jointe.

Pour la location de Produits, vous devez disposer d'un compte Decathlon.

### 3. Retour des Produits

#### 3.1. Retour de Produits (Produits de saison d'hiver exclus)

Un Produit loué doit être restitué par vos soins le jour convenu dans le magasin Decathlon où vous avez emprunté le Produit et avant la fermeture du magasin. A défaut, des Frais de location supplémentaires d'un jour seront facturés.

En cas de retard supplémentaire dans la restitution des Produits, des jours de location supplémentaires seront facturés aux Frais normaux de location du Produit concerné, majoré d'un supplément de 30 %. Sous réserve de l'art. 3.2 pour les Produits de la saison d'hiver.

#### 3.2. Retour des Produits de la saison d'hiver

Les Produits de saison d'hiver sont des produits que vous louez pour toute la saison d'hiver, comme les skis, les snowboards, les chaussures de ski, les bâtons de ski et les casques. Les Produits de saison d'hiver doivent être retournés au plus tard le 30 avril suivant. En cas de restitution tardive des Produits de la saison d'hiver, un montant de CHF 10.00 par semaine de retard et par Produit sera facturé.

#### 3.3. Retards excessifs dans les retours

Si le retard pour le retour d'un Produit est supérieur à trois semaines, Decathlon Suisse a le droit de déclarer le Produit comme perdu et de procéder selon l'article 7.

### 4. Remboursement des Frais de location

Un remboursement (partiel) des Frais de location est possible uniquement si vous n'êtes pas en mesure de pratiquer une activité physique pour des raisons médicales. Un remboursement (partiel) des Frais de location est conditionné à la restitution des Produits et la présentation d'un certificat médical. Le montant du remboursement est basé sur des jours de location complets et prépayés, après le retour des Produits. Passé un délai de 21 jours après le début de la location, aucun remboursement ne sera accepté.

### 5. Adaptation des skis

Si vous louez du matériel de ski, vous confirmez par la présente que les fixations de ski ont été adaptées à vos chaussures de ski et à vos mensurations corporelles.

### 6. Produits endommagés

Vous êtes tenu(e) d'utiliser le Produit avec tout le soin requis. Decathlon Suisse couvre tous les dommages causés *involontairement* au Produit. Si vous endommagez des Produits intentionnellement ou par négligence grave, vous devez rembourser intégralement la valeur du Produit (respectivement le prix de vente de Decathlon Suisse) à Decathlon Suisse.

### 7. Perte de Produit

En cas de perte d'un Produit, vous êtes tenu d'indemniser Decathlon Suisse à hauteur du prix de vente du Produit indiqué dans les magasins Decathlon Suisse. Les pertes de Produits doivent être signalées par écrit à Decathlon Suisse dans les plus brefs délais.

### 8. Suppléments

Pour les Produits sales ou dont le code-barres a été perdu, un forfait supplémentaire de CHF 15.00 sera facturé.

### 9. Responsabilité

En signant les présentes conditions générales, vous confirmez que vous êtes conscient(e) des risques potentiels liés à l'utilisation des Produits ou des articles de sport. Vous confirmez en outre que vous, ou les personnes qui utilisent les Produits, disposez d'une couverture d'assurance appropriée (notamment assurance responsabilité civile et assurance accidents) contre tous les risques liés à l'utilisation du Produit. La responsabilité de Decathlon Suisse pour tous les dommages en lien avec les Produits est exclue, dans la mesure où la loi le permet.

### 10. Divers

Les présentes conditions générales et les éventuels litiges entre vous et Decathlon Suisse concernant le Produit loué sont soumis au droit suisse, à l'exclusion de toute norme renvoyant à un droit étranger.

En cas de créances impayées, par exemple en rapport avec des Produits perdus ou restitués avec retard, Decathlon Suisse se réserve le droit de céder des créances à des tiers, notamment à des bureaux de recouvrement. En cas de cession d'une créance à un bureau de recouvrement, Decathlon est en droit de vous facturer des frais de traitement supplémentaires de CHF 200.

Si une ou plusieurs des dispositions ci-dessus sont ou deviennent caduques, les autres dispositions n'en sont pas affectées. Pour être valables, les modifications ou compléments apportés aux présentes conditions générales doivent revêtir la forme écrite.

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_